ARTICLE QUATRIÈME.

DES CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX.

On peut rapporter les principales espèces de champignons vénéneux aux genres *amanita* et *agaricus*.

Amanita.

Le genre *amanita* (agaric-bourse) de la famille des agaricoïdées offre les caractères suivans : champignon sortant d'une bourse ou d'un volva ; chapeau garni de feuilles ou de lamelles rayonnantes en dessous, et supporté par un pédicule plus ou moins renflé à sa base. (*Voy.* pl. 14, figure 2 de nos *Leçons de Médecine légale.*)

Description des espèces.

1°. *Fausse oronge* (variété de l'*amanita aurantiaca* de Persoon, *agaricus muscarius* de Linnée, *agaricus pseudo-aurantiacus* de Bulliard.) (Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 14, fig. 1re : demi-grand. nat.) *Caractères.* Son chapeau atteint quatorze à dix-huit centimètres (de cinq à sept pouces) ; il est d'abord convexe, et ensuite presque horizontal ; sa couleur, rouge écarlate, est plus foncée au centre ; il est un peu rayé sur le bord, et presque toujours tacheté de tubercules ou verrues blanches qui sont les débris du *volva ;* le pédicule, long de huit à douze centimètres, est blanc, plein, cylindrique, excepté à sa base, où il est épais ; les feuillets (lames) sont blancs, inégaux, recouverts, dans leur jeunesse, d'une membrane qui se rabat sur le pédicule et forme son collier. Le *volva* est incomplet, c'est-à-dire qu'il ne le recouvre pas entièrement à sa naissance, et forme quel-

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0439-4 DFG

ques écailles le long du pédicule. Ce champignon est très-commun dans l'Europe septentrionale.

L'oronge vraie (*amanita aurantiaca*), que l'on mange souvent, se distingue de la précédente, 1°. parce que dans sa jeunesse elle est enveloppée dans le *volva*, ce qui lui donne de la ressemblance avec un œuf; 2°. par la couleur orangée du chapeau, qui du reste n'est point tacheté de verrues blanches; 3°. par les feuillets, qui sont jaunâtres.

2°. *Amanite vénéneuse* (*amanita venenosa* de Persoon). Cette espèce comprend l'*agaricus bulbosus* et l'*agaricus bulbosus vernus* de Bulliard. (Voyez *Leçons de Médecine légale*, pl. 14, fig. 2.) *Caractères*. Couleur blanche, sulfurine ou verdâtre, pédicule bulbeux, entouré à sa base d'un *volva* qui couvre son chapeau avant son développement, et sur lequel il reste des lambeaux qui sont difformes et larges vers le bord, mais plus petits et polyèdres au milieu; il y a en outre à la tige un anneau ou collet assez large et épais, et souvent rabattu. Les feuillets sont blancs, et conservent toujours cette couleur sans devenir rougeâtres. Le chapeau est convexe, charnu, large de trois à quatre doigts, rarement dépourvu de verrues; l'odeur en est vireuse, assez forte; la saveur âcre et styptique, surtout après quelques instans, quand on en a mâché. (*Persoon.*)

Première variété. *Amanita bulbosa alba* de Persoon (*agaricus bulbosus vernus* de Bulliard, *oronge-ciguë blanche* de Paulet. Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 15, fig. 1re : grand. nat.). *Caractères*. Elle est entièrement blanche, quelquefois un peu jaunâtre au sommet; le chapeau, qui était d'abord convexe, devient concave parce que les bords se relèvent en vieillissant; ses feuillets sont nombreux, divisés en feuillets et en parties de feuillets. On peut la distinguer de l'agaric comestible de Bulliard

(champignon de couche), parce que ce dernier n'a point de bourse ni de pied bulbeux, que le chapeau ne porte point de verrues, qu'il peut être pelé facilement; par l'irrégularité de son collet, qui est rongé à ses bords; parce que sa superficie est sèche, qu'il est toujours au-dessous d'une couleur rose ou vineuse, d'abord tendre et ensuite plus foncée, et à la fin d'un brun noirâtre, tandis que les feuillets de la variété que nous décrivons sont toujours blancs. Elle est très-commune dans les bois, et a souvent causé des accidens fâcheux, parce qu'elle a été confondue avec le champignon comestible.

Deuxième variété. *Amanita citrina* ou sulfurine de Persoon (*oronge-ciguë jaunâtre* de Paulet, *agaricus bulbosus* de Bulliard. Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 15, fig. 2 : demi-grand. nat.) *Caractères.* Le chapeau et l'anneau offrent une couleur citrine pâle; le pédicule, long de trois à quatre pouces, est bulbeux et légèrement strié à son sommet. On la trouve abondamment en automne, mêlée avec les feuilles sèches dans les endroits sombres des bois.

Troisième variété. *Amanita viridis* (*oronge-ciguë verte* de Paulet, *agaricus bulbosus* de Bulliard. Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 15, fig. 3 : demi-grand. nat.) *Caractères.* Chapeau presque toujours glabre, sans lambeau ou débris du volva; le renflement (*bulbe*) qui est à la base du pédicule est plus arrondi que dans les deux variétés précédentes, il n'est pas aplati comme dans ces variétés (1). Elle a une couleur d'herbe quelquefois olivâtre ou grisâtre, et elle est plus grande que les précédentes. On la rencontre

(1) Ces caractères ne sont-ils point suffisans pour faire de ce champignon une espèce particulière, comme l'a indiqué M. Persoon?

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0441-1 DFG

en automne dans les bois touffus; mais elle est moins commune que les deux autres.

Il existe encore un certain nombre d'espèces vénéneuses mal connues, que M. Paulet a indiquées sous le nom générique d'hypophyllum, et qui paraissaient devoir être rapportées au genre *amanita* : ces espèces sont distinguées sous les noms d'*oronge visqueuse*, *blanche*, *à pointes de trois-quarts*, *à pointes de râpe*, *souris*, *croix de Malte*, *peaussière de Picardie*, et de *laiteux pointu rougissant*.

Oronge visqueuse dartreuse. Grivelé visqueux, ou *hypophyllum maculatum* de Paulet. (Voy. *Leçons de Méd. lég.*, pl. 16, fig. 4 : un tiers de grand. nat.). *Caractères*. Champignon blanc ou d'un blanc tirant sur le gris, dont la grandeur varie, mais qui a pour l'ordinaire trois ou quatre pouces de hauteur, et qui offre des pellicules grisâtres, des feuillets, une tige, un bulbe parfaitement blanc, et une surface visqueuse. Chapeau tendre, large de trois ou quatre pouces, et à peine charnu; il est légèrement rayé, facile à peler, et sujet à se fendre. Feuillets entremêlés de petites portions de feuillets vers les bords; ils sont blancs, et ont leur tranche taillée un peu en dents de scie; ils s'insèrent circulairement comme à un bourrelet qui ne touche point à la tige, et sont couverts, en naissant, d'un voile qui se rabat sur la tige en manière de manteau, et forme un collet plus ou moins apparent. Le pédicule, d'abord plein, finit par devenir creux en grande partie, ainsi que le bulbe. On le trouve aux environs de Lagny et dans la forêt de Senard. (Paulet.)

Oronge blanche, ou *citron*, ou *bulbeux jaune et blanc*, ou *hypophyllum albo-citrinum* de Paulet. (Voy. *Leçons de Méd. lég.*, pl. 17, fig. 1 : demi-grand. nat.). *Caractères*. Champignon de taille moyenne et de forme très-régulière, tantôt d'un blanc sali de jaune, avec des parcelles de coiffe jaunâtre ou terreuse, ou d'un brun sale; tantôt

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0442-7 DFG

avec un chapiteau uni, d'un blanc quelquefois net, et d'autres fois avec une légère teinte jaune. Bulbe fort, saillant, et très-arrondi. Pédicule droit et cylindrique, blanc ou diversement coloré, comme nous venons de le dire en parlant du champignon en général; il est d'abord plein, puis il se creuse en partie, et s'évase à son insertion au chapeau, avec lequel il semble se confondre. Chapeau circulaire à surface plus ou moins humide. Feuillets blancs, dont la tranche forme une surface égale et unie; presque tous de longueur égale, à l'exception de quelques petites portions de feuillets qu'on trouve vers les bords, et dont la base semble tenir aux autres feuillets complets comme par de petites brides : ces feuillets s'insèrent circulairement sur une sorte de bourrelet qui leur sert de soutien, et ne touchent point au pédicule. Ce champignon présente assez constamment un léger collet, qui était primitivement un voile fin qui couvrait les feuillets. On le trouve en automne dans les bois des environs de Paris. (Paulet.)

Oronge à pointes de trois-quarts, ou *palette à dards*, ou *hypophyllum tricuspidatum* de Paulet. (Voy. *Leçons de Méd. lég.*, pl. 17, fig. 2 : demi-grand. nat.). *Caractères.* Champignon haut de cinq à six pouces, blanc, avec des feuillets qui tirent sur le vert. Chapeau régulièrement circulaire, couvert de pointes triangulaires égales, de forme pyramidale, d'un blanc sale, fortement adhérentes par leur base à la peau qui recouvre le chapeau. Feuillets ordinairement couverts d'une poussière semblable à une fleur de farine, et d'un voile fin qui finit par tenir uniquement à la tige et lui sert de collet. Pédicule blanc, cylindrique, plein, offrant à sa base un bulbe qui finit par devenir creux comme la tige. On le trouve en automne dans le parc de Saint-Maur. (Paulet.)

Oronge à pointes de râpe, ou *petite râpe*, ou *hypophyllum rapula* de Paulet. (Voy. *Leçons de Méd. lég.*,

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0443-3 DFG

pl. 17, fig. 3 : demi-grand. nat.). *Caractères.* Petit champignon dont le chapeau, de couleur noisette en dessus, offre une multitude de pointes inégales, semblables à celles d'une râpe ordinaire, et d'une couleur plus foncée que celle du chapeau. Feuillets minces, très-serrés, blancs, couverts d'abord d'un voile tendre, mais très-apparent, qui se déchire en plusieurs portions, et finit par s'effacer entièrement. Pédicule blanc, plein d'une substance moelleuse. On le trouve en automne dans la forêt de Saint-Germain. (Paulet.)

Oronge-souris, ou *oronge-serpent*, ou *hypophyllum sanguineum* de Paulet. (Voy. *Leçons de Méd. lég.*, pl. 16, fig. 2 : demi-grand. nat.). *Caractères.* Champignon élancé, de forme conique, de couleur gris de souris, et comme satiné en dessus, avec des feuillets blanchâtres et une tige blanche, un peu tortueuse, qui s'élève à la hauteur de quatre à cinq pouces, portant un chapiteau qui peut en avoir un et demi d'étendue, et dont la substance intérieure, étant coupée, semble résulter de petits grains qui, à quelque distance, la font paraître de couleur cendrée. Ses feuillets, entremêlés de petites portions de feuillets, sont d'un blanc lavé et d'une légère teinte jaune. La tige, d'un blanc sale, est pleine d'une substance très-blanche, et porte à sa base les débris d'une enveloppe mince qui couvrait le champignon. On le trouve en automne, surtout en Piémont. (Paulet.)

Oronge croix de Malte, ou *hypophyllum crux melitensis* de Paulet. (Voy. *Leçons de Méd. lég.*, pl 16, fig. 1 : demi-grand. nat.). *Caractères.* Champignon bulbeux, à bourse, de couleur de chair pâle. Chapeau découpé en cinq ou six parties égales, ce qui lui donne presque l'aspect d'une croix de Malte, offrant au centre un bouton arrondi un peu relevé et régulièrement circonscrit. Ses lobes ont environ deux lignes d'épaisseur. Feuillets pres-

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0444-9 DFG

que tous égaux et de la couleur du chapeau ; ils s'insèrent circulairement et en rayonnant à une espèce de bourrelet sans toucher à la tige. Pédicule droit et colleté, haut de trois ou quatre pouces, d'abord plein, et qui finit par se vider en grande partie pour devenir fistuleux. Collet et bourse d'un beau blanc ; chair fraîche, un peu humide, de la même couleur en dedans qu'en dehors. On le trouve, au mois d'août, au bois de Pantin, près Paris. (Paulet.)

Laiteux pointu rougissant, ou *laiteux rougissant*, ou *hypophyllum pudibundum* de Paulet. (Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 17, fig. 4 : grand. nat.) *Caractères.* Chapeau dont le centre est élevé en pointe aiguë, qui finit par s'effacer pour faire place à une cavité. Il est blanc; mais sa chair, ainsi que le suc qu'il fournit lorsqu'on le coupe, acquièrent une couleur rouge carmin par leur exposition à l'air. Les feuillets sont blancs, taillés en biseau et de longueur inégale. Sa tige, qui est une continuité de la substance du chapeau, est cylindrique, et pleine d'une substance moelleuse. Ce champignon est plus rare en France qu'en Italie et dans le Piémont. (Paulet.)

Oronge peaussière de Picardie, hypophyllum pellitum de Paulet. (Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 16, fig. 3 : un tiers de grand. nat.) *Caractères.* Ce champignon, que nous ne connaissons que par la figure qu'en a donnée M. Paulet, laquelle n'est accompagnée d'aucune description, nous paraît, d'après son port, appartenir à la section des oronges (*amanita*, Pers.). Son pédicule est cylindrique, gros, un peu renflé à sa partie inférieure, qui, d'après la figure, nous paraît nue ; il est haut d'environ six pouces ; vers sa partie supérieure il présente un collet circulaire, rabattu, membraneux et inégalement frangé à son bord libre. Ce pédicule est d'un blanc sale. Le chapeau est inégalement convexe, d'environ six pouces de diamètre ; son contour est comme sinueux; il est d'un gris

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0445-5 DFG

jaunâtre à sa face supérieure, et recouvert de petites plaques irrégulières plus foncées, qui nous paraissent être les restes du *volva*, dans lequel toutes les parties du champignon étaient renfermées avant leur entier développement. Il croît en Picardie.

Agaricus.

Le genre *agaricus* de la famille des agaricoïdes offre les caractères suivans : champignons à pédicule dépourvu de bourse ou volva, et dont le chapeau a des feuillets rayonnans, ordinairement simples, et alternativement plus courts. (Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 18, fig. 3.). Il peut être subdivisé en plusieurs groupes ; nous allons nous occuper seulement de ceux qui présentent des espèces malfaisantes.

Groupe des Agarics lactuaires ou lactésiens de Persoon (*poivrés laiteux* de Paulet).

La chair de ces champignons est ferme, cassante, et renferme un liquide laiteux d'une saveur poivrée qui en découle aussitôt qu'on l'entame ; leur surface est sèche et un peu rude au toucher ; leur tige est en général courte, leurs feuillets fins et d'une longueur inégale ; le chapeau finit par se creuser et prendre la forme de soucoupe ou d'entonnoir. Sans être aussi nuisibles que les précédens, ces champignons peuvent donner lieu à des indigestions et à d'autres accidens fâcheux, surtout lorsqu'ils n'ont pas été apprêtés d'une manière convenable.

Description des espèces.

1°. *Agaric meurtrier*, *agaricus necator* de Bulliard et *torminosus* de Schœffer, *mouton zoné* de Paulet. (Voy.

Leçons de Médecine légale, pl. 19, fig. 3 : demi-grand. nat.). *Caractères.* Chapeau d'abord convexe, puis plane, puis concave dans le centre, et dont les bords, roulés en dedans, très-velus et frangés, grandissent souvent plus d'un côté que de l'autre ; il est quelquefois marqué de zones concentriques dont le diamètre ne dépasse pas le plus ordinairement trois pouces, et d'une couleur pâle, incarnate, ou même tannée, qui s'éteint vers la marge ; le dessous du champignon est blanchâtre ou d'un jaune pâle. La surface du chapeau est couverte de peluchures plus foncées, qui lui donnent un aspect velu et disparaissent avec l'âge. Pédicule cylindrique, plein, nu, épais, long de trois à quatre pouces au plus. Le petit nombre de feuillets qui sont entiers forment un bourrelet à leur insertion au pédicule. Il est très-commun dans les bois, parmi les gramens, en été et en automne. Il produit des coliques terribles d'après Bulliard.

2°. *Agaricus acris* de Bulliard. Poivré à feuillets roussâtres de Persoon, et connu sous les noms vulgaires de *lathyron*, de *roussette*. (Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 18, fig, 3 : demi-grand. nat.). *Caractères.* Chapeau charnu, large de trois à quatre pouces environ, d'abord convexe et irrégulier, ensuite plane, puis concave, et dont le bord, velu, roulé en dedans, onduleux, *quelquefois* zoné, est un peu visqueux pendant un temps pluvieux. Pédicule nu, plein, cylindrique, charnu, long d'environ un pouce, et presque aussi épais. Feuillets nombreux, souvent bifurqués, un peu décurrens sur le pédoncule. Ce champignon est blanc, excepté les feuillets, qui, suivant leur âge, offrent une couleur rose ou d'un roux clair. On le trouve dans les bois ou sur les pelouses.

3°. *Agaricus piperatus* des auteurs, *agaricus lactifluus acris*, ou *agaric laiteux âcre* de Bulliard, laiteux poivré blanc de Paulet. Il est regardé par les auteurs de la *Flore*

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0447-6 DFG

française comme une variété de l'*agaricus acris*. (Voyez *Leçons de Médecine légale*, pl. 19, fig. 4 : demi-grand. nat.) *Caractères*. Chapeau très-blanc, et bien arrondi dans l'état de jeunesse; ce chapeau perd, en vieillissant, sa blancheur, prend la forme d'un entonnoir, et ses bords, qui sont légèrement cotonneux ou glabres, deviennent inégaux. Pédicule plein, court, épais et continu. Feuillets entiers, semi-décurrens, rares ou très multipliés, dont la couleur blanche se change en couleur de paille à mesure que le champignon vieillit; quelquefois, au lieu de feuillets entiers, on ne voit que des parties de feuillets. On le trouve fréquemment au printemps et en automne dans les bois.

4°. *Agaricus pyrogalus* de Bulliard. (Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 18, fig. 2 : demi-grand. nat.) Voici la description qui en a été donnée par les auteurs de la *Flore française* : « Pédicule cylindrique, nu, plein, d'un jaune livide, long de trois à quatre centimètres (un pouce à un pouce et demi), épais de huit à dix millimètres. Chapeau d'abord convexe, puis presque plane, un peu déprimé au centre, de la même couleur que le pédoncule, souvent marqué de zones concentriques noirâtres; il atteint seize centimètres de diamètre (environ cinq pouces). Ses feuillets sont nombreux, un peu rougeâtres, inégaux, adhérens un peu au pédicule. » On le trouve dans les bois.

Groupe des Agarics à pédicule nul, latéral ou excentrique. (Flore française.)

Espèce. — *Agaricus stypticus*, *agaric styptique* de Bulliard, *agaricus semipetiolatus* de Schœffer. (Voy. *Leçons de Médecine légale*, pl. 18, fig. 4 : deux tiers de grand. nat., et fig. 2 de la pl. 19 : grand. nat.) *Caractères*.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0448-2 DFG

Couleur générale de cannelle plus ou moins foncée ; superficie sèche ; chair mollasse, se déchirant facilement. Chapeau hémisphérique, avec les deux extrémités un peu prolongées et arrondies, ressemblant assez bien à une oreille d'homme ; ses bords sont toujours roulés en dessous ; son grand diamètre est tout au plus de trois centimètres (un peu plus d'un pouce). Feuillets étroits, tous entiers, susceptibles d'être détachés de la chair, et remarquables par la manière dont ils se terminent sur une ligne circulaire *qu'aucun d'eux ne dépasse*. Pédicule nu, plein, continu avec le chapeau latéral très-évasé à sa partie supérieure, court (de dix à quinze millimètres). On le trouve dans les bois, en automne et pendant une partie de l'hiver, sur les troncs d'arbres coupés horizontalement. (Bulliard). Il purge et incommode les animaux, d'après Paulet, mais ne les tue pas.

Groupe des Agarics à pédicule plein, à chapeau charnu, à feuillets non adhérens au pédicule, qui ne noircissent point en vieillissant. (Flore française.)

Espèce. — *Agaricus urens*, agaric brûlant de Bulliard. (*Voy.* pl. 18, fig. 1 : demi-grand. nat.) *Caractères.* Chapeau d'abord convexe, ensuite plane, assez régulier, puis légèrement concave, de quatre à cinq centimètres (un pouce et demi à deux pouces), d'un jaune pâle et sale. Feuillets roux, inégaux, parmi lesquels ceux qui sont entiers n'atteignent pas jusqu'au pédicule, mais s'arrêtent tous régulièrement à un ou deux millimètres de distance. Pédicule cylindrique, long de dix à quinze centimètres (quatre à six pouces), un peu épais et velu à sa base, nu, plein, continu avec la chair du chapeau, d'un jaune pâle et terreux, un peu strié de roux. Ce champignon croît sur les feuilles mortes.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0449-0 DFG

Groupe des Agarics à pédicule pourvu d'un collet.

Espèce. — *Agaricus annularius*, annulaire de Bulliard, *agaricus polymyces* de Persoon, tête de Méduse de Paulet. (*Voy.* pl. 19, fig. 1re : demi-grand. nat.) *Caractères.* Champignon d'une couleur fauve ou rousse. Chapeau convexe, un peu proéminent vers le centre (cette proéminence, appelée *mamelon*, est velue), tacheté de petites écailles noirâtres ou glabres, et dont les bords sont entiers ou un peu sinueux, non étalés. Feuillets d'abord blancs, entremêlés de petites portions de feuillets, et adhérant fortement au pédicule, où ils se terminent par des nervures fines en se confondant avec sa substance : ces feuillets finissent par prendre une légère teinte rousse. Pédicule charnu, cylindrique, souvent un peu courbé à sa base, où il est un peu renflé, long de neuf à dix centimètres (trois pouces et demi à quatre pouces), ayant de quatre à cinq lignes de diamètre, muni d'un collier entier, redressé en forme de godet, glabre ou garni de petites écailles. Ce champignon croît en automne sur la mousse, au pied des chênes, et en groupes plus ou moins nombreux, composés quelquefois de quarante à cinquante individus. Voici comment Paulet explique la formation du collet et du chapeau de ce champignon. « Il porte, dit-il, des chapiteaux qui n'ont pas plus d'un pouce et demi d'étendue; ces chapiteaux, d'abord empreints comme de croûtes brunes, surtout au centre, ont leurs feuillets couverts, en naissant, d'un voile blanc, épais, ferme, qui leur donne une forme globuleuse, et qui se déchire ensuite pour se convertir en collet : ces têtes finissent par prendre la forme d'un chapeau.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0450-1 DFG

Action des Champignons vénéneux sur l'économie animale.

Fausse-oronge. Expérience. On fit prendre à un chien de moyenne taille trois de ces champignons mêlés avec de la pâtée. Trois heures après, l'animal, qui n'avait point été incommodé, éprouva des tremblemens et de la faiblesse dans les extrémités. Cet état dura environ quatre heures, pendant lesquelles il se plaignait parfois ; enfin il tomba dans la stupeur ; sa respiration était lente et profonde, et il poussait de temps en temps des cris plaintifs ; tantôt il se roulait par terre ; tantôt il tournait comme autour de lui et avec des frissonnemens subits qui ressemblaient à des secousses électriques. Cet état dura huit à neuf heures sans que l'animal eût la moindre évacuation. On lui fit avaler du vinaigre, qui, loin de diminuer les symptômes, les aggrava. Onze ou douze heures après l'apparition des premiers accidens, on lui donna 3 grains de tartrate de potasse antimonié dans deux cuillerées d'eau, ce qui ne le fit point évacuer. Au bout de deux heures, on lui administra un peu d'huile d'olives, et il vomit, cinq heures après, une partie des champignons ; il vomit de nouveau des morceaux de champignons mêlés de mucus blanchâtre, et il fut complètement guéri en peu de jours, au moyen d'une certaine quantité de lait.

Observations. 1°. M. *Paulet*, qui fit cette expérience, rapporte plusieurs cas d'empoisonnement par la fausse-oronge. Les malades éprouvèrent des nausées, des vomissemens, des défaillances, des anxiétés, un état de stupeur et d'anéantissement, et un sentiment d'astriction à la gorge. Ils n'eurent ni coliques ni douleurs vives. On leur administra plusieurs grains d'émétique et de l'eau chaude ; ils évacuèrent par haut et par bas, rendirent les champi-

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0451-7 DFG

gnons avec des matières sanguinolentes, et furent lentement rétablis par les adoucissans : quelques-uns éprouvèrent des douleurs abdominales, et furent traités par les fomentations émollientes et par les opiacés.

2°. « Plusieurs soldats français mangèrent, à deux lieues de Polosck en Russie, des champignons que l'on croit être des fausses-oronges ; quatre d'entre eux, fortement constitués, se crurent à l'abri des accidens, parce que la plupart de leurs camarades étaient déjà en proie à des accidens plus ou moins graves ; ils refusèrent constamment de prendre l'émétique. Le soir, les symptômes suivans se manifestèrent : anxiété, suffocation, soif ardente, tranchées excessivement intenses, pouls petit et irrégulier, sueurs froides générales, altération de la physionomie, teinte violacée du bout et des ailes du nez ainsi que des lèvres, tremblement général, météorisme de l'abdomen, déjections de matières fécales très-fétides. Ces accidens augmentèrent d'intensité ; on les porta à l'hôpital. Le froid et la couleur livide des extrémités, un délire mortel et les douleurs les plus vives les accompagnèrent jusqu'au dernier moment : l'un succomba quelques heures après son entrée à l'hôpital ; les trois autres eurent le même sort et périrent dans la nuit. *Ouverture des cadavres.* Le premier présenta les phénomènes suivans : évacuation de matières écumeuses noirâtres, verdâtres ; abdomen météorisé ; l'estomac et les intestins étaient distendus par des gaz très-fétides ; leur surface interne offrait des marques d'inflammation et des points gangréneux ; dans plusieurs endroits, la membrane muqueuse de l'intestin grêle était détruite ; l'estomac contenait un peu de liquide noirâtre. Le deuxième était à-peu-près dans le même état, à cette différence près, que l'intérieur de l'estomac offrait une sorte de congestion inflammatoire près l'orifice pylorique ; le foie était prodigieusement gonflé, la vésicule du fiel remplie d'une bile

épaisse et foncée en couleur. Le troisième et le quatrième présentaient les mêmes altérations que le premier, mais bien plus marquées; on apercevait de larges taches gangréneuses tant dans l'estomac que dans les intestins, où la putréfaction paraissait déjà fort avancée. » (Dissertation inaugurale de M. *Vadrot*. Paris, 1814, p. 26.)

3°. *Losel* rapporte que six hommes moururent après avoir mangé de ce champignon. (*Flora pruss.*, pag. 88, ann. 1703.)

4°. Les habitans du Kamtschatka préparent, avec la fausse-oronge et l'*epilobium angustifolium*, une boisson très-enivrante qui excite quelquefois des délires mortels, accompagnés de désespoir. Les domestiques qui boivent l'urine des individus enivrés se ressentent aussi des effets de ce champignon funeste. (Krascheminckow; *Histoire naturelle du Kamtschatka*, p. 209.)

Oronge-ciguë. — *Expérience* 1re. On fit avaler à un fort chien de la pâtée contenant 3 gros d'*oronge-ciguë verte* divisée. Au bout de cinq heures, l'animal mangea comme à l'ordinaire, et n'avait éprouvé aucune incommodité. Dix heures après l'ingestion, il fit des efforts pour vomir; ses extrémités faiblirent; il se coucha, s'assoupit, et mourut bientôt dans des mouvemens convulsifs. L'estomac et le canal intestinal étaient tapissés d'un mucus épais et jaunâtre; les rides de l'estomac et l'intérieur du duodénum offraient quelques taches livides; la vésicule du fiel était verte.

Expérience IIe. On administra à un chien deux des champignons de l'*oronge-ciguë jaunâtre* hachés et mêlés avec de la pâtée. Au bout de onze heures, l'animal, qui n'avait offert aucun phénomène remarquable, vomit. Quelques heures après, il rendit des excrémens blancs et trembla. Il ne tarda pas à se coucher et à éprouver des mouvemens convulsifs : cet état dura plusieurs heures, et fut accompagné du hoquet : des douleurs poignantes, de

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0453-9 DFG

temps à autre, faisaient frissonner l'animal; enfin, tous les symptômes de l'apoplexie se déclarèrent, et il continuait à avoir, par intervalles, des mouvemens convulsifs. On lui fit prendre du vinaigre à plusieurs reprises, ce qui le réveillait un peu; mais il retombait bientôt après. Il expira trente heures après l'introduction du poison. Le canal digestif ne renfermait aucun atome de champignon; l'intérieur de l'estomac était tacheté de points rougeâtres; les membranes muqueuse et musculeuse des intestins étaient détruites; il ne restait que la tunique séreuse, qui offrait, dans toute son étendue, des taches d'un rouge livide, que l'on pouvait apercevoir à l'extérieur.

Expérience IIIe. Une demi-once de suc d'*oronge-ciguë jaunâtre*, étendu d'un peu d'eau, fut donnée à un gros chien. Il fit presque aussitôt de violens efforts pour vomir, et il en rendit une partie. Il éprouva un véritable *cholera* et des convulsions avec un abattement de forces considérable, et il mourut vingt-quatre heures après l'ingestion de la substance vénéneuse. L'intérieur de l'estomac offrit aussi quelques points rouges.

Expérience IVe. On fit prendre à plusieurs chiens le liquide provenant de la distillation du même suc. Ils n'éprouvèrent aucun symptôme; mais le résidu de la distillation, administré, même à petite dose, fit périr tous les chiens qui en avalèrent: la mort n'eut lieu que vingt-quatre heures après l'ingestion, et elle fut précédée des symptômes ci-dessus décrits. Les animaux n'éprouvèrent aucun accident pendant les dix premières heures. La tunique interne de l'estomac était parsemée de petits points rouges; tout le canal digestif était tapissé d'une matière épaisse, visqueuse et jaunâtre.

Expérience V^e^. L'extrait aqueux de cette plante produisit la mort en moins de vingt-quatre heures. Il en fut de même d'un morceau de ces champignons que l'on avait

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0454-5 DFG

fait déssécher au four. L'eau dans laquelle avaient macéré, pendant plusieurs heures, quelques-uns de ces champigons, administrée à un chien, lui occasiona un dévoiement sanguinolent et de vives douleurs. L'animal cependant fut rétabli. D'autres animaux périrent après avoir avalé les portions de champignon ainsi traitées par l'eau.

Expérience VIe. L'ingestion dans l'estomac d'une once et demie d'alcool, que l'on avait fait digérer pendant plusieurs heures sur un de ces champignons bien desséché au four, et dont le poids était de 40 grains, occasiona la mort. Le résidu ne jouissait plus de propriétés vénéneuses, puisqu'il fut administré à plusieurs animaux sans inconvénient. (PAULET, *Traité des Champignons.*)

Observations. 1°. Guibert, sa femme, sa fille, deux garçons étrangers et une domestique mangent à dîner de l'*oronge-ciguë jaunâtre* préparée avec une étuvée de carpe. A trois heures après minuit, madame Guibert, qui n'avait mangé que de ce plat, est réveillée par un rêve effrayant et par des nausées; elle vomit sans douleur une partie du dîner, et elle est plongée dans un assoupissement que les efforts de vomissement seuls font cesser. On lui donne l'émétique; elle évacue et se trouve soulagée. Elle fut parfaitement rétablie environ trois semaines après. Un des *garcons* et la *fille*, qui ne furent pas émétisés, moururent après avoir éprouvé les mêmes accidens; l'autre garçon et la domestique, secourus à temps, furent rétablis au bout de trois semaines. *Guibert* éprouva naturellement un véritable *cholera-morbus* accompagné de crampes très-douloureuses, surtout aux pieds, avec rétraction des membres. Il fut sauvé. Aucun de ces individus n'éprouva de fièvre: tous, excepté Guibert, furent plongés dans un état de stupeur continuelle.

2°. Des symptômes analogues se manifestèrent chez deux individus de Surène et deux autres de Melun, qui man-

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0455-0 DFG

gèrent le même champignon. Trois d'entre eux, qui ne furent point secourus, périrent.

3°. La Gazette de Santé du 18 juillet 1777 fait mention d'un empoisonnement de cinq personnes par l'*oronge-ciguë jaunâtre.*

4°. Benoît, sa femme et leur enfant mangent, à six heures du soir, de l'*oronge-ciguë blanche* cueillie et apprêtée le même jour. Le lendemain, nausées, anxiétés, défaillances fréquentes; le père et l'enfant vomissent abondamment après avoir pris une forte dose d'émétique, du lait et de la thériaque. L'enfant meurt le deuxième jour; le père expire quelques instans après. Peu de temps avant la mort, il était dans un état d'anxiété et de stupeur remarquables, le ventre tendu, les extrémités froides, le pouls petit et intermittent; il avait des défaillances fréquentes, et il était de couleur livide. La mère, qui n'avait point pris d'émétique parce qu'elle était atteinte d'une hémorrhagie utérine, avait cependant déjà beaucoup vomi au deuxième jour; elle était faible, pâle, et dans un grand état d'anxiété; son pouls, peu fébrile, était faible. On lui prescrivit une médecine ordinaire aromatisée avec l'eau de fleurs d'oranger. Trois heures après, elle avait évacué des champignons entiers et d'autres qui étaient comme dissous dans des mucosités jaunâtres; elle allait mieux. On lui fit prendre un lait d'amandes douces avec quelques gouttes d'éther sulfurique, et de l'eau de fleurs d'oranger, ce qui la calma beaucoup. Le surlendemain, elle fut encore purgée, et avec succès; l'hémorrhagie, qui s'était arrêtée, revint, et la malade éprouvait de temps en temps de l'oppression et des faiblesses. On lui administra des restaurans et d'autres anti-spasmodiques; mais elle ne se rétablit qu'avec peine, et, cinq ou six mois après, elle était encore très-pâle et avait des maux de tête et d'estomac. Elle succomba à une autre maladie qu'elle eut long-temps après.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0456-6 DFG

Oronge-souris. 1°. Une femme de Stupinis, son mari, trois garçons et une fille mangent, le 6 octobre, à leur dîner, deux livres de ce champignon cuit avec du beurre. Vers deux heures après minuit, un des enfans, âgé de sept ans, se plaint de douleurs aiguës dans le bas-ventre : on lui administre de la thériaque. La mère, qui avait beaucoup mangé du ragoût, éprouve, un moment après, une forte cardialgie, de la suffocation, et fait de violens efforts pour vomir. Il en est de même de l'enfant aîné. Le père se trouve également attaqué avant le jour; le second fils sur les neuf heures, et la fille, qui en avait mangé très-peu, ne commence à se plaindre que vers le soir.

Le 7 octobre, l'enfant, âgé de sept ans, était comme stupide, souffrait beaucoup du ventre, et ne pouvait prendre que de l'eau fraîche; l'abdomen se météorise; l'enfant pousse par intervalles des cris plaintifs, aigus, quoique plongé dans un état léthargique. Vers le midi, il éprouve des mouvemens convulsifs; les extrémités se raidissent, le pouls devient très-petit, et il meurt attaqué d'un spasme cynique. Son corps fut couvert de taches violettes. L'estomac et les intestins étaient distendus par un gaz fétide, corrodés dans leur surface interne; on voyait près du pylore des taches livides; le colon contenait des vers vivans, et un reste de champignon mêlé à un fluide jaunâtre; le foie était très-volumineux, pâle et sans consistance.

La mère, qui se plaignait d'anxiété suffocante, de cardialgie avec vomissement de matières verdâtres et sanguinolentes, devint jaune par tout le corps et ne pouvait pas respirer. Le bas-ventre était dans une constriction spasmodique, le nombril enfoncé; la plus légère compression augmentait la rétraction des jambes. Elle ne prit que de la thériaque, et mourut dix-huit heures après l'invasion du mal, dans une léthargie profonde et des sueurs froides. Il

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0457-2 DFG

sortit des narines un sang ichoreux et de l'écume par la bouche; les viscères de l'abdomen offraient des altérations analogues à celles du sujet précédent.

L'enfant de dix ans, qui n'avait mangé que beaucoup de raisin dans la journée, était stupide le soir; il éprouva les accidens ci-dessus mentionnés, et mourut dans les convulsions. Le foie était très-volumineux. A l'ouverture de l'estomac, il s'exhala une odeur tellement infecte, qu'on renonça à l'examen des autres viscères.

La fille eut des défaillances, des vomissemens et des douleurs tensives à l'estomac; elle refusa de prendre un vomitif; le pouls devint fréquent, petit et irrégulier; le hoquet se déclara par intervalles; il y avait cardialgie forte et brûlante, anxiété, un sentiment d'étranglement et une soif extrême. On la saigna : le sang était noir et livide, et elle parut soulagée. Elle ne tarda pas cependant à éprouver de la suffocation et de la difficulté d'avaler; elle eut du délire et un épistaxis. On lui fit prendre de la manne, qui procura des évacuations. Le troisième jour, elle expira dans un état léthargique et au milieu d'affreuses angoisses, de frissons, de sueurs froides, de convulsions et du délire. On reconnut les mêmes altérations de tissu que chez la mère et l'enfant de sept ans; la vésicule du fiel était complètement vide, et la partie du foie voisine de l'estomac molle et livide, tandis qu'elle était blanche supérieurement et antérieurement.

L'aîné des enfans éprouva des coliques nerveuses avec rétraction des jambes, de la cardialgie, des vomissemens fréquens, des palpitations de cœur et un sentiment d'étranglement. L'émétique, administré à deux reprises, procura des évacuations abondantes. On lui donna ensuite une décoction blanche, et d'heure en heure on lui fit prendre dix gouttes de liqueur minérale d'Hoffmann dans 2 onces d'eau thériacale, ce qui parut le soulager un peu :

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0458-8 DFG

cependant les coliques revenaient de temps en temps ; il éprouvait de la céphalalgie, une sorte de pesanteur d'estomac, du délire et des anxiétés qui l'obligeaient de changer souvent de place ; la fièvre se déclara ; les yeux étaient enflammés. On le saigna, et il fut soulagé. La saignée fut répétée le soir, et on administra un lavement ; ces moyens firent cesser des tranchées dont il se plaignait, et la fièvre fut moins forte. Le lendemain, la langue était chargée : on lui ordonna 3 onces de manne qui procurèrent des évacuations salutaires. Il était faible, avait une tension douloureuse à l'estomac, eut quelques crachats teints de sang, et des aigreurs que la magnésie dissipa. On diminua successivement la dose de liqueur d'Hoffmann, et l'enfant fut rétabli.

Le père, âgé de soixante ans, évacué par l'émétique, eut une dysenterie copieuse qui ne cessa qu'au troisième jour. Il resta près de cinq jours sans parler, les yeux fixes et larmoyans, le pouls petit, tardif et languissant. Il se rétablit peu à peu ; il digérait facilement, et avait souvent des évacuations sanguinolentes : il en était de même de son fils aîné. L'un et l'autre furent traités par le quinquina et par le sirop balsamique. Un an après, ils se ressentaient encore des maux qu'ils avaient soufferts. (*Mémoires de la Société royale de Médecine*, ann. 1780 et 1781 ; observation de M. *Picco*, p. 355.)

Oronge croix de Malte. M. *Paulet* mangea environ la moitié d'un de ces champignons ; il ne tarda pas à éprouver une grande faiblesse et à perdre connaissance. Demi-heure après, on lui administra beaucoup de vinaigre et il reprit l'usage de ses sens : il avala de l'émétique sur-le-champ et il vomit le champignon : cependant il eut pendant plusieurs jours du dévoiement, des faiblesses d'estomac et des coliques assez vives. (Paulet, tom. II, p. 316.)

Tête de Méduse. A six heures du soir, on a fait pren-

dre à un chien de moyenne taille une certaine quantité de ce champignon : l'animal s'est plaint toute la nuit, et il est mort douze heures après l'ingestion de la substance vénéneuse. L'œsophage était tapissé d'un mucus blanc et glaireux, l'estomac ridé, phlogosé; il en était de même du canal intestinal, dont les membranes, épaissies d'une demi-ligne environ, étaient pleines d'une liqueur brune de même couleur que celle des champignons. (Paulet, p. 304, tom. III.)

Blanc d'ivoire. Un de ces champignons, administré à un chien, a déterminé au bout de trois heures des évacuations abondantes par haut et par bas; l'animal a refusé les alimens et a paru souffrir considérablement. (Paulet, p. 153, tom. II.)

Laiteux pointu rougissant. M. *Picco* ayant donné de ce champignon haché avec de la viande à un chien, l'animal périt de gangrène au bout de douze heures (1).

Nous allons maintenant rapporter des observations d'empoisonnement occasioné par l'ingestion d'un mélange de deux ou trois espèces de champignons vénéneux.

1°. « Un cultivateur va le dimanche se promener dans un bois voisin de sa demeure, accompagné de sa femme, enceinte de près de trois mois et de ses trois enfans âgés, l'un de cinq ans et demi, l'autre de quatre, le troisième de deux ans; ils aperçoivent des champignons de différentes espèces; ils les cueillent sans choix, et de retour au logis, on les apprête et on les mange. Dès la nuit suivante, la femme

---

(1) L'œil de l'olivier (*fungus perniciosus intense aureus* de Micheli), l'oreille du chêne vert, l'entonnoir creux et vénéneux (*fungus infundibulum referens albus* de Buxbaum), le grand moutardier et l'œil de Corneille (*fungus minimus totus niger umbilicatus* de Vaillant) ont également produit des accidens plus ou moins fâcheux.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0460-7 DFG

ressent des malaises et une douleur gravative à la région épigastrique ; tous, pendant la journée du lundi, éprouvèrent un sentiment de suffocation et de cardialgie, et des nausées fréquentes qui, chez le père, furent ce même jour suivies de vomissement. Le mardi, symptômes plus graves, nouveaux accidens, nausées continuelles, vomissement de matières bilieuses, respiration plus gênée, douleurs dans toute la capacité abdominale, mais plus sensibles à l'épigastre ; ténesme, difficulté d'uriner. Deux des enfans périssent ce même soir, et le troisième le lendemain. Du mercredi au vendredi soir, le mal ne cesse de s'aggraver chez le père et la mère : douleurs insupportables à l'estomac, vers les hypochondres, les lombes et la région de la vessie ; météorisme du bas-ventre, difficulté plus grande d'uriner, ténesme plus douloureux, déjections glaireuses, sanguinolentes, par haut et par bas ; céphalalgie, langue sèche, soif inextinguible, angoisses, mouvemens convulsifs des extrémités ; chez le père, hémorrhagie nasale. Le vendredi soir, gonflement œdémateux des articulations des pieds et des mains chez la femme seulement ; chez le mari, frissons précurseurs de la gangrène des intestins. Le samedi, épiphénomènes suivans : chez le mari, gerçures, aphthes, phlogose à la langue et dans l'arrière-bouche, hoquet, syncopes, dépression et intermittence du pouls, délire, suppression de l'excrétion alvine et de l'urine, froid glacial des extrémités, sueur froide universelle, mort. Le samedi, chez la femme, déjà aussi mouvemens convulsifs des extrémités. Des boissons adoucissantes et anti-spasmodiques abondantes et une potion huileuse et calmante lui font rendre, dès la journée même, plusieurs morceaux informes de champignons. Le soir, le vomissement est moins fréquent, l'urine commence à couler, une selle gluante et fétide a lieu, les mouvemens convulsifs des extrémités cessent dans le cours de la nuit. Le dimanche au matin, les

coliques sont moins fortes, le météorisme est diminué. Quatre jours après, les accidens ont presque cessé; il reste une grande débilité, de l'enflure aux extrémités inférieures seulement, tremblement de toutes les extrémités, douleur fixe au-dessus de l'orbite droite. La convalescence a été longue; cependant, trois mois après, la femme avait repris de l'embonpoint, et sentait très-distinctement les mouvemens de son enfant » (1).

2°. La femme d'un médecin goûta par distraction un morceau de champignon sec; elle le mâcha, le rejeta aussitôt et rinça sa bouche. Une demi-heure après, elle éprouva des malaises, des frissons, des envies de vomir, des efforts inutiles de vomissement, et une sensation très-douloureuse à l'estomac. Quelque temps après, vomissemens continuels, pâleurs, sueurs froides, yeux presque mourans, pouls extrêmement abattu et petit. (*Journal général de Médecine*, tom. XXVI, pag. 265.)

3°. M. *Dufour*, médecin à Montargis, cueillit dans la forêt voisine des champignons frais et sains, connus sous les noms vulgaires de *cepe*, de *columelle* et d'*oronge*; ils furent dépouillés de leur peau et de leur pied, coupés par tranches et cuits dans leur jus avec du beurre et des fines herbes, sous un four de campagne : on les servit au repas. La domestique, âgée de vingt ans, qui en avait mangé le plus, ne tarda pas à se plaindre d'étourdissemens, de vertiges et d'un léger soulèvement d'estomac; sa face était rouge et enflammée, l'œil saillant et vif, le pouls large, ondulant et plein. La fille aînée de M. Dufour, âgée de douze ans, éprouva les mêmes accidens sans nausées. Un petit enfant de dix-huit mois, qui n'avait mangé que du pain trempé de jus, dormit tranquillement pendant seize

(1) *Journal général de Médecine*, tom. XXV, pag. 241.

heures contre son ordinaire, et ne présenta pas d'autre phénomène remarquable. L'autre enfant, âgé de onze ans, se plaignit plus tard d'étourdissement et d'ivresse : les parens ne ressentaient aucune incommodité, quoiqu'ils eussent mangé du même mets. M. Dufour, administra et fit prendre à tous les malades de l'émétique en lavage, et il chercha à exciter sympathiquement les évacuations en faisant vomir tous les individus dans un vaste seau de faïence. On fit usage ensuite d'une potion anti-spasmodique fortement éthérée, et la guérison fut complète le soir. Il paraît que ces accidens étaient dus à deux *fausses oranges* que l'on avait confondues avec la vraie, et que l'on avait fait entrer dans la composition du mets (1).

4°. Le même médecin fut prié de visiter un enfant de neuf à dix ans, malade depuis quatre jours, que l'on avait rapporté mourant de la forêt de Montargis, et que l'on croyait empoisonné par des champignons. Voici quel était son état : pâleur de la mort, sueur gluante et froide comme la glace ; œil entr'ouvert, ne laissant voir que la cornée opaque ; la pupille immobile et insensible à l'éclat de la lumière ; raideur de tout le corps, ou plutôt tétanos universel droit ; les muscles abdominaux dans toute leur tonicité spasmodique ; le ventre aplati et dur comme une planche ; trismus ou spasme invincible des mâchoires ; le pouls était perdu, les mouvemens du cœur à peine perceptibles : on aurait cru l'enfant mort si les extrémités et le thorax n'eussent été agités de quelques mouvemens convulsifs. M. Dufour cassa deux dents incisives d'un coup de ciseau, et administra, au moyen d'une petite cuiller d'étain pliée en gouttière, un mélange fait avec parties égales d'éther sulfurique et de sirop de fleurs d'oranger ; le corps fut enveloppé de feuilles de tanaisie, de morelle, de douce-amère et de jus-

(1) *Gazette de Santé* du 21 août 1812.

quiame ; on fit des frictions sur le ventre avec un mélange d'huile de camomille, de camphre, d'alcool et d'ammoniaque. On chercha tous les moyens possibles de réchauffer le malade. La déglutition, d'abord difficile, ne tarda pas à avoir lieu librement ; l'enfant ouvrit les yeux, puis la bouche, et fut rétabli dans le cours de quelques heures, et après avoir avalé une once d'éther et autant de sirop. On ne tarda pas à se convaincre qu'il y avait parmi les champignons du bois l'*amanita viridis* de Persoon, l'*hypophyllum virosum* de Paulet, l'*oronge-ciguë*, et plusieurs autres espèces vénéneuses. (*Gazette de Santé*, 1er novembre 1812.)

5°. *Lemonnier* fit l'ouverture du corps d'une jeune personne empoisonnée par des champignons. Il trouva la portion de l'estomac contiguë au pylore enflammée, le duodénum gorgé de sang, sa membrane interne était légèrement tachée, et présentait çà et là de petites excoriations ; sa partie inférieure était rétrécie. (ALIBERT, ouvrage cité, t. 1, pag. 462, 3e édit.)

Symptômes de l'empoisonnement par les champignons.

« Les douleurs d'estomac, les tranchées, les nausées, les évacuations par haut et par bas sont les premiers symptômes dont les malades sont atteints. Bientôt la chaleur des entrailles, les langueurs, les douleurs deviennent presque continues et atroces ; les crampes, les convulsions, tantôt générales, tantôt partielles, une soif inextinguible, s'ensuivent ; le pouls est petit, dur, serré, très-fréquent. Lorsque les accidens, après avoir duré un certain temps, ne diminuent pas par l'effet des secours administrés, les vertiges, un délire sourd, l'assoupissement, s'emparent de quelques sujets, et ne sont interrompus que par les douleurs et les convulsions. Chez d'autres, il n'y a point d'assoupissement ; les douleurs et les convulsions

épuisent les forces ; les défaillances et les sueurs froides ont lieu ; la mort vient terminer cette série de souffrances, après avoir été prévue et annoncée par le malade lui-même, qui n'a pas perdu un seul instant l'usage des sens.

» Les champignons vénéneux ne manifestent leur pernicieuse action qu'un certain temps après qu'ils ont été mangés ; ce n'est, le plus souvent, que cinq ou sept heures après. Il s'en écoule quelquefois douze ou seize, plus rarement vingt-quatre, sans qu'on éprouve aucun symptôme. Les altérations graves de presque tous les viscères prouvent que ce venin, ayant acquis toute son énergie par le moyen de la digestion, se répand dans toute l'économie animale, y excite l'irritation la plus violente, et une inflammation qui dégénère promptement en gangrène ; ce qui a lieu surtout avec plus d'intensité dans les voies digestives qui ont reçu immédiatement le poison et qui en conservent les restes dissous pendant plus long-temps ». (Rapport fait à la Société de Médecine de Bordeaux, le 26 juin 1809.)

Lésions de tissu produites par les champignons vénéneux.

En rassemblant les phénomènes cadavériques des divers cas d'empoisonnement par les champignons, on peut les réduire aux suivans : « Taches violettes, très-étendues et nombreuses sur les tégumens, ventre très-volumineux, conjonctive comme injectée, pupille contractée, estomac et intestins phlogosés et parsemés de taches gangréneuses, sphacèle dans quelques portions de ce viscère, contractions très-fortes de l'estomac et des intestins, au point que, dans ceux-ci, les membranes épaissies avaient entièrement oblitéré le canal ; œsophage phlogosé et gangrené dans l'un des sujets ; dans un autre, iléum invaginé de haut en

bas, dans l'étendue de trois pouces : un seul individu avait les intestins gorgés de matières fécales. On n'a trouvé dans aucun des vestiges de champignons : ils avaient été complètement digérés ou évacués. Les poumons étaient enflammés et gorgés d'un sang noir ; le même engorgement avait lieu dans presque toutes les veines des viscères abdominaux, dans le foie, dans la rate, dans le mésentère; taches d'inflammation et taches gangréneuses sur les membranes du cerveau, dans ses ventricules, sur la plèvre, les poumons, le diaphragme, le mésentère, la vessie, la matrice, et même sur le fœtus d'une femme enceinte : le sang était très-fluide chez cette femme ; il était presque coagulé dans d'autres individus ; la flexibilité extrême des membres n'a pas été constante ». (Rapport cité, p. 10.)

Les faits qui précèdent nous permettent de conclure que les champignons agissent de différente manière, suivant l'espèce à laquelle ils appartiennent. *Zeviani* dit, dans une dissertation sur les champignons vénéneux : *Il solo veleno dei funghi contiene in se la malizia di tutti, e vari moltiplici effetti produce secondo che è in maggior copia ingolato, ed in maggior copia dentro le vene s'intrude.*

Examen de certains caractères considérés comme propres à faire reconnaître les mauvais champignons.

MM. Paulet, Persoon et quelques autres savans, ont cru pouvoir faire suspecter les espèces de champignons dangereuses par la consistance, l'odeur, la couleur, la saveur, etc. qu'elles présentent; mais les règles générales données à cet égard offrent tant d'exceptions qu'elles doivent nécessairement occasioner des méprises funestes. On a indiqué, dit le docteur Letellier, comme propres aux espèces dangereuses, 1°. *une consistance molle* ; mais la

tremella mesenteriformis et l'*agaricus typhoïdes* sont incapables de nuire; 2°. une *consistance ligneuse, subéreuse* ou *coriace;* mais les *polyporus*, qui sont coriaces, servent d'alimens dans beaucoup de pays; 3°. une *odeur très-forte* ou *désagréable;* mais le *polyporus juglandis*, que l'on mange, a presque asphyxié Bulliard; 4°. une *saveur désagréable;* mais presque tous les agarics à lamelles égales piquent fortement la langue et le gosier, et l'*hypodris buglossoïdes* a quelquefois une saveur acide détestable; 5°. la *présence d'un lait âcre;* mais on a donné à des animaux sans résultats fâcheux la plupart des espèces d'une section de champignons à lait âcre; 6°. l'*apparition dans les endroits sombres;* mais les clavaires, les mérules ne viennent souvent qu'au fond des bois; 7°. l'*accroissement rapide* et la *prompte dissolution;* mais l'*agaricus typhoïdes* et presque tous ceux de sa section sont incapables de faire du mal; 8°. la *tige bulbeuse;* mais elle appartient aux *agaricus solitarius* et *colubrinus*, champignons excellens; 9°. *les fragmens de peau collés sur le chapeau;* mais les *agaricus asper* et *solitarius* et souvent le *vaginatus* en présentent; 10°. *la vacuité du pédicule;* mais elle existe constamment dans les *agaricus colubrinus castaneus*, l'*helvella elastica;* 11°. *la couleur de la chair changeant quand on a coupé le champignon;* mais le *boletus aurantiacus* passe au rose tendre; 12°. *la couleur éclatante de la surface;* mais l'oronge vraie la présente; 13°. *la couleur jaune soufrée ou rouge vif;* mais l'*agaricus sulfureus* et beaucoup d'agarics rouges ne sont pas malfaisans; 14°. la *présence d'un volva;* mais on peut manger impunément beaucoup d'agarics à volva; 15°. *la présence d'un collier;* cependant les meilleures espèces comestibles, comme les *agaricus edulis*, *colubrinus*, *solitarius*, *aurantiacus* en sont pourvues. (LETELLIER, *Dissertation inaugurale*, janvier 1826. *Paris.*)

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0467-8 DFG

La composition chimique des champignons varie à l'infini et ne peut servir en aucune manière à distinguer les bonnes des mauvaises espèces. Voici les noms des diverses substances que l'on en a retirées jusqu'à ce jour: de la fungine, de l'albumine, une matière grasse, une substance azotée insoluble dans l'alcool, de l'osmazôme, du sucre, de la gélatine, de la cire, des résines, de l'acide fungique, des acides benzoïque et acétique, et des sels à base de potasse et de chaux. Les champignons vénéneux renferment en outre un principe âcre, extrêmement fugace, peu connu et un principe délétère que M. Letellier prétend avoir obtenu mêlé à des sels à base de potasse ou de soude, et qu'il dit être soluble dans l'eau et dans tous les liquides qui en contiennent, insoluble dans l'éther, incristallisable, inodore, insipide, formant avec les acides des sels cristallisables, et que ni les acides, ni les alcalis faibles, ni l'acétate de plomb, ni l'infusion de noix de galles ne précipitent. Ce principe n'existerait, d'après les expériences de M. Letellier, qui demandent à être répétées, que dans les *agaricus bulbosus*, *muscarius* et probablement *vernus*. Injecté à dose assez forte dans le tissu cellulaire du dos des grenouilles, il aurait agi à-peu-près comme l'opium.

Traitement de l'empoisonnement par les champignons.

Nous avons tenté les expériences suivantes pour constater la valeur du vinaigre, du sel commun, de l'éther, de l'émétique et de l'alcali volatil dans l'empoisonnement par les champignons.

Le *vinaigre*. 1°. Cet acide végétal a la faculté de dissoudre la partie active de la fausse-oronge et de l'oronge-ciguë jaunâtre, en sorte que l'on peut avaler impunément l'un ou l'autre de ces champignons coupés par morceaux et épuisés par cet acide; mais la liqueur est excessivement

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0468-4 DFG

vénéneuse. Ce résultat est conforme à ceux qu'avait obtenus M. *Paulet*; 2°. ces champignons, introduits dans l'estomac avec du vinaigre, et à une dose capable de produire la mort, la déterminent plus tôt qu'ils ne le feraient si le vinaigre n'eût pas été administré, pourvu que le poison n'ait pas été vomi, ce qui dépend sans doute de la faculté qu'a l'acide de dissoudre les parties vénéneuses dont l'absorption doit être plus facile; 3°. l'eau vinaigrée nous a paru utile dans cet empoisonnement, lorsque le champignon vénéneux a été expulsé par les évacuans.

Le *sel commun* (muriate de soude) dissous dans l'eau jouit, comme le vinaigre, de la propriété de dissoudre les parties actives de ces champignons, et offre par conséquent les mêmes avantages et les mêmes inconvéniens que cet acide végétal.

L'*éther sulfurique*, dont on a fait un usage si fréquent dans ces derniers temps pour combattre l'empoisonnement qui nous occupe, nous a paru d'une très-grande utilité après l'emploi des évacuans: en effet, nous avons rétabli la santé de plusieurs chiens qui avaient pris une assez forte dose de fausse-oronge pour périr, en leur faisant avaler alternativement, après avoir évacué le poison, de l'éther et de l'eau éthérée, ou de la liqueur minérale anodine d'Hoffmann.

L'*émétique* et les *éméto-cathartiques* nous semblent devoir jouer le principal rôle dans le traitement qui nous occupe; car la mort a presque toujours lieu lorsque ces champignons ne sont pas évacués.

M. *Paulet* a prouvé que l'*alcali volatil* (ammoniaque) est plutôt nuisible que salutaire, et que l'huile, la thériaque, le beurre et le lait ne sont d'aucune utilité dans cette espèce d'empoisonnement. (*Traité des Champignons*, par M. *Paulet*, tom. II, ann. 1793. *Paris.*)

Après avoir parlé en particulier de chacun des moyens

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0469-2 DFG

proposés pour guérir la maladie produite par les champignons vénéneux, nous devons établir les préceptes d'après lesquels l'homme de l'art pourra combattre avec succès les accidens qu'ils développent : 1°. il favorisera l'évacuation du poison à l'aide de l'émétique, et mieux encore des émétocathartiques, des potions et des lavemens purgatifs : en effet, assez souvent les purgatifs doivent être préférés aux émétiques, parce que l'action de ces champignons est lente et ne se manifeste que dix ou douze heures après leur ingestion, c'est-à-dire quand ils se trouvent déjà dans le canal intestinal : ainsi on fera avaler au malade 3 ou 4 grains de tartrate de potasse antimonié unis à 24 grains d'ipécacuanha et à 6 ou 8 gros de sulfate de soude dissous dans l'eau ; on administrera en outre une potion faite avec l'huile de ricin et le sirop de fleurs de pêcher, et on fera prendre des lavemens préparés avec la casse, le séné et du sulfate de magnésie. Lorsque les champignons auront été évacués, on emploiera quelques cuillerées d'une potion fortement éthérée ; et on aura recours aux mucilagineux si le malade se plaint de douleurs et d'irritation dans le bas-ventre. Il arrive quelquefois, dans cette espèce d'empoisonnement, que le tartrate de potasse antimonié seul ne détermine aucune évacuation. « Feu madame la princesse de Conti, dit M. *Paulet*, lors d'un voyage de la cour à Fontainebleau, en automne, ayant aperçu dans la forêt plusieurs champignons vénéneux, les fit cueillir, les prenant pour des oronges, et obligea son cuisinier de les servir à dîner, malgré tout ce qu'on put lui dire. Elle avait à sa table, entr'autres personnes, M. l'évêque de Langres, et en mangea plus que tout le monde. Deux heures après le dîner, elle éprouva des envies de vomir avec des défaillances et des anxiétés, resta quelque temps sans connaissance et dans un état de stupeur et d'anéantissement qui fit craindre pour sa vie. Vingt-sept grains de tartre émétique donnés

dans la journée n'avaient encore produit aucun effet, lorsque le suc de raifort, et surtout un lavement préparé avec une forte décoction de tabac, procurèrent une évacuation complète par haut et par bas, qui lui fit rendre des champignons tels qu'elle les avait pris. Elle rendit le sang par les selles, et on craignit un moment un état inflammatoire dans les entrailles, à raison de l'irritation excessive que les remèdes avaient produite. Elle fut très-long-temps à se remettre, et le lait contribua beaucoup à son rétablissement » (1). 2°. Il serait imprudent d'administrer des purgatifs irritans si l'inflammation du bas-ventre avait déjà fait des progrès rapides : ainsi, s'il y avait beaucoup de fièvre jointe à une tension douloureuse de l'abdomen, à la cardialgie, à la sécheresse de la langue, accompagnée d'une soif extrême et de chaleur brûlante à la peau, dans la bouche et dans la gorge, il faudrait avoir recours à la saignée et aux autres moyens anti-phlogistiques. *Forestus* parle d'une jeune personne qui avait été empoisonnée par les champignons, et qui guérit au moyen de la saignée pratiquée au sixième jour de la maladie.

ARTICLE CINQUIÈME.

DES LIQUIDES SPIRITUEUX.

Alcool. Expérience 1re. On introduisit dans l'estomac d'un chat 2 drachmes d'alcool. Immédiatement après, l'animal s'agita avec violence, puis se coucha sur le côté dans un état de grande insensibilité et d'immobilité; la respi-

(1) Les lavemens de tabac ne déterminant pas toujours le vomissement chez l'homme, et pouvant occasioner des accidens graves, il est préférable de recourir au sulfate de zinc ou à d'autres médicamens émétiques.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-145941-p0471-8 DFG